

COMPTE RENDU

de la réunion du Conseil Municipal du JEUDI 20 AVRIL 2017 à 20 heures

Présents : Roland CHAMBON, Michel PIALAT, René ROUDIL, Danièle EVESQUE, Thierry BALAZUC, David AUZAS, Jean-Louis JOUVE, Christiane CORNUT, Christelle PEIS (arrivée à 20h20) Sandrine GENEST (arrivée à 21h)

Absents excusés : Franck JOUFFRE. Martine BOYAC, Colette SUCHET

Procurations : C SUCHET à D. EVESQUE, M. BOYAC à C CORNUT

Secrétaire de séance : Michel PIALAT

ORDRE DU JOUR :

- 1- Emprunt
- 2- Petit équipement
- 3- Budget primitif 2017
- 4- Questions diverses

Emprunt

Le Maire explique que, pour des raisons de délais, l'emprunt voté le 23/03/2017 est devenu caduque. Le Conseil adopte à l'unanimité la nouvelle offre de La Banque Postale au taux de 1.57 % sur 15 ans pour un montant de 60 000 €.

Petit équipement

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide d'imputer en investissement des biens de faibles valeurs (fauteuil, table haie) afin de récupérer une partie de la TVA.

Budget primitif 2017

La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à hauteur de 748 242 € et la section d'investissement à hauteur de 432 387 €. Devant la baisse, voire la suppression de certaines recettes de fonctionnement et face à l'augmentation de charges, les investissements en 2017 sont réduits et pour certains reportés ultérieurement. Toutefois, ceux réalisés en 2016 deviennent sources d'économies d'énergies et de revenus qui se retrouvent en fonctionnement. La musique à l'école est reconduite pour l'année scolaire 2017-2018 pour un montant de 2 160 €, et ce, même si la dépense augmente de 470 €, conséquence de la loi NOTRE qui n'autorise plus le Conseil départemental à financer les interventions musicales dans les écoles primaires qui relèvent de la compétence exclusive des communes. Le budget primitif est voté à l'unanimité.

Questions diverses

L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement s'installera à nouveau à Lachapelle cet été.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures 35.

A Lachapelle sous Aubenas, le 25 avril 2017

Le Maire,

Roland CHAMBON

